

Vie
du Bienheureux Saint
Corentin

Premier Evêque de Cornouaille
par le P. Albert Degrand

de Morlaix,
avec une Préface historique
par M. S. D.

Suivie de quelques extraits
du rapport de M. l'abbé du
Marchallach sur l'Insigne
relique de Saint
Corentin.

Fait et imprimé à
Quimper le 21 décembre
1844 par S. Diverres :
jour où l'insigne relique a été
de nouveau exposée à la vénéra-
tion des fidèles.

Diocèse de
Quimper & Léon

Document numérisé en 2015

fb
249-
6
COR



UNE DÉCOUVERTE ENIGMATIQUE.

M. de Pontenteno, administrateur provisoire de la cure de Saint-Corentin, ne craignit pas de tenter une entreprise si importante. On recueillit depuis cinquante ans l'histoire de la ville, et on pénétra jusqu'à dans les recoins inexplorés.

A la veille de la fête de saint Corentin, le 9 novembre 1879, les ouvriers de M. Daoulas étaient employés à remettre divers objets dans leurs places respectives. Leur maître, M. Daoulas, s'occupait de la mise en ordre de la bibliothèque de la paroisse, et aperçurent, au fond d'une armoire, une caisse grisâtre dont les moulures avaient été décorées de peintures rouges et bleues.

M. Daoulas y plongea la main à travers la poussière, il en retira une petite boîte fermée par un couvercle, au-dessous duquel pendaient encore les lambeaux d'un cordon de soie. Le couvercle enlevé, on découvrit l'humérus d'un bras droit, soigneusement enveloppé dans une étoffe de soie verte.

PRÉFACE HISTORIQUE

Dans notre Bretagne Armorique, le culte des saints a toujours été en honneur.

Au moyen âge surtout les sept premiers évêques qui allumèrent dans ce pays le flambeau de la foi, étaient l'objet d'un culte particulier, et les lieux où se trouvaient leurs reliques, celui d'un pèlerinage célèbre connu sous le nom Tro-Bréiz ou plus généralement, de pèlerinage des sept saints.

Voici du reste ce qu'en dit dom Lobineau dans la préface de son histoire :

« En parlant du voyage des sept saints, autrefois fameux en Bretagne, et si usité, qu'il y avoit même un chemin pavé destiné tout exprès, appelé pour cela le chemin des sept saints, dont j'ai vu des vestiges aux environs de Dinan; J'ai paru hésiter sur ces saints, et n'ai osé assurer positivement si c'étoient les premiers Evêques des anciens sièges Bretons, en y joignant celui de Vannes; mais depuis peu un homme qui joint beaucoup de littérature à une vie très mortifiée et très-édifiante, a écrit, sur quelques éclaircissements que j'avois de-

mandez en Bretagne, une lettre qui m'a esté communiquée. dans laquelle, outre l'explication de beaucoup de mots Bretons qui sont dans le Glossaire que j'ai mis à la fin du second volume, j'ai trouvé que je pouvois prononcer avec assurance que les sept saints n'estoient autres que ceux-là; et qu'on voit encore dans l'église de Quimper, au costé méridional de la porte du chœur, un ancien autel dédié aux sept saints, ou ces sept Evêques sont dépeints avec leurs attributs tirés de leurs principaux miracles, et leurs noms au bas, qui sont: Saint Paul, Saint Corentin, Saint Tugdual, Saint Patern, Saint Samson, Saint Brieu et Saint Malo. (1)

Le savant auteur de la monographie de la Cathédrale de Quimper, le regretté M. Le Men nous fournit à la page 191 de son ouvrage, les renseignements suivant sur le pèlerinage des Sept-Saints.

Le pèlerinage des Sept-Saints de Bretagne, appelé le « *Tro briez*, » Tour de Bretagne, remontait à la plus haute antiquité et fut extrêmement populaire pendant tout le moyen âge. Cependant les documents qui le mentionnent, sont très-rare et nous donnent fort peu

(1) L'autel dont il est fait mention par dom Lobineau n'existe plus, le souvenir des sept saints se trouve rappelé dans le retable de l'autel de la chapelle Absidiale N. D. de la Victoire à la Cathédrale de Quimper.

de détails sur ces pieuses pérégrinations. Le pèlerinage des Sept-Saints se renouvelait, à la fin du XIV^e siècle, dans l'évêché de Vannes, quatre fois par an, à Pâques, à la Pentecôte, à la Saint-Michel, en septembre, et à Noël. Ces quatre époques s'appelaient les *quatre temporaux*; la durée de chacun d'entre eux était d'un mois, c'est-à-dire qu'ils commençaient quinze jours avant et finissaient quinze jours après chacune des quatre fêtes dont ils empruntaient les noms. Au commencement du XV^e siècle, ce pèlerinage n'avait lieu que deux fois par an, dans le diocèse de Quimper.

Malgré les dangers du voyage, l'affluence des pèlerins était considérable. Il a été possible d'évaluer à trente-cinq mille environ le nombre des personnes qui visitèrent, pendant une année, à la fin du XIV^e siècle, l'église de Saint-Patern à Vannes, où l'autel sur lequel on exposait les reliques de ce saint, pendant la durée du pèlerinage, était contigu à la grille du chœur, comme l'était l'autel des Sept-Saints dans la cathédrale de Saint-Corentin.

Ce pèlerinage se faisait à pied, en suivant une voie romaine qui partant de Vannes, se rend à Quimper en passant par Hennebont, la chapelle Saint-Pierre, en Rédéné, Quimperlé Mellac, Le Trévoux, Bannalec, La Trinité, en Melgven, Locmaria-an-Hent, en Saint-Yvi, et Sainte-Anne de Guélen en Ergué-Armel. Tout près du bourg de Locmaria-an-Hent,

était une fontaine appelée encore, au XVI^e siècle, *Fontaine des Sept-Saints*, qui était au moyen-âge, très-fréquentée par les pèlerins et dont, pour ce motif, le prieur de Locamand, à qui elle appartenait, tirait un certain revenu.

Après avoir visité les reliques de saint Corentin, les pèlerins devaient se rendre, par la route de Pleyben et de Morlaix, à Saint-Paul-de-Léon, d'où ils gagnaient successivement Tréguier, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Dol, en suivant la voie romaine la plus voisine du littoral. Il existe encore, à peu de distances de ce parcours, des chapelles et des fontaines qui ont conservé le vocable des Sept-Saints.

Dom Lobineau nous apprend, qu'en 1410 le duc de Bretagne, Jean V, fit vœu d'entreprendre le pèlerinage des Sept-Saints.

« Ce fut à peu près dans le mesme-tems, » dit cet historien, » que le Duc fut malade de la rougeolle à Rennes, et ce fut sans doute pour obtenir de Dieu la guérison de cette maladie qu'il fit vœu de faire le voyage des sept Saints de Bretagne dont ils s'acquitta en la compagnie du Sire Porhoet. Ce voyage étoit une dévotion si en usage autrefois, qu'il y avoit un chemin tout au travers de la Bretagne, fait exprès, que l'on appeloit pour ce sujet le chemin des sept Saints, dont on voit encore des restes au Prieuré de saint George

près de Dinan. »

On ne sait pas au juste à quelle époque cette pieuse coutume cessa d'être en usage en Bretagne. Il résulte d'un titre inédit des archives du Finistère, que le pèlerinage des Sept-Saints avait encore lieu en 1518, mais, outre qu'à cette époque, de nouveaux saints avaient remplacé les anciens, l'itinéraire du « Tour de Bretagne » avait été sensiblement modifié. L'extrait suivant du titre que je viens de mentionner en fournira la preuve :

« Aux sept saints de la bretagne, scavoir à mons^r saint Pierres de Nantes, à mons^r saint Paul, à mons^r saint Tudgoal (*sic*), à mons^r saint Guillaume, à saint brieuc, à mons^r saint Sampson, à mons^r saint Bbrieuc à mons^r saint Malo, à chacun deulx ung escu porté, et faire le tour; ainsi que l'on est accoustumé, par ledit testateur ou quelque autre au nom dudit testateur, et en ses dépens. »

Comme on le voit l'usage de faire le pèlerinage des Sept-Saints existait encore en 1518, mais le parcours s'étendait au sud jusqu'à Nantes; de plus saint Pierre, dont l'origine est loin d'être bretonne, avait remplacé saint Patern, et l'on avait substitué saint Guillaume, canonisé en 1147, à notre glorieux saint Corentin.

Est-ce pour racheter cette injustice, que le père Maunoir écrivait, cent ans plus tard, les lignes suivantes :

« Dieu avoit envoyé dans ces dernières limites de la Gaule celtique sept brillantes lumières

pour dissiper les ténèbres del'infidélité: S. Paul en Léon, S. Tngdual en Tréguier, S. Brieu en Saint-Brieuc, S. Malo en Saint-Malo, S. Samson en Dol, S. Patern en Vannes, et vous en Cornouaille. Vous avez esté entre ces beaux astres de l'Eglise ce qu'est le soleil parmy les les planettes; vous avez esté le premier maitre des Roys del'Armorique, et l'église le jour de vostre feste vous donne cet éloge, vous appelant *Pater orphanorum, Patronus oppressorum, Magister Regum*, en vous disant en vostre octave :

*Septem Sanctos Britannicos
Veneremur et in ipsis demmiremur
Septiformem gratiam:
His præfulsit Corentinus.*

Tout porte à croire que la grande vogue du pèlerinage des Sept-Saints s'affaiblit peu à peu pendant le XVI^e siècle. Les guerres de la ligue rendirent d'ailleurs impossible, l'accomplissement de cet acte de dévotion.

Il y avait, dans la cathédrale, un tronc appelé « tronc des pèlerins » (*cista peregrinorum*). Les offrandes qui y étaient déposées, étaient partagées entre les chanoines. En 1248, il fut statué, en chapitre, que les chanoines qui ne feraient pas dans l'année une résidence personnelle de six mois, ne recevraient des offrandes du tronc des pèlerins, que la moitié de la somme qui seraient compté aux chanoines résidants

Lorsqu'en 1424, au moment de la construction des tours de la cathédrale, on plaça un tronc dans l'église pour que la libéralité des fidèles put venir en aide à la fabrique, il fut stipulé que ce tronc servirait à recevoir les oblations, excepté celles faites, à deux époques de l'année, pendant le pèlerinage des Sept-Saints, qui devaient revenir entièrement au chapitre.

Quoique l'offrande faite par chaque personne, dans chaque station ne fut guère qu'un denier ou même d'une obole, le nombre des pèlerins était si grand, que leurs offrandes formaient à la fin de l'année un total relativement important. C'est ainsi qu'à la fin du XIV^e siècle, dans l'église de Saint-Patern, à Vannes, le montant des oblations d'une année, s'élevait à une somme représentant de huit à neuf mille francs de notre monnaie.

On voit encastrée, dans le pilier qui forme, à droite, l'entrée du chœur de la cathédrale pilier contre lequel l'autel des Sept Saints était appuyé, un piédestal surmonté d'un dais, sur lequel les reliques de saint Corentin devaient être exposées pendant la durée du pèlerinage des Sept-Saints.

Il nous a semblé qu'au moment où l'insigne relique de ce saint prélat va être de nouveau présentée à la vénération des fidèles, un récit de sa vie devait offrir de l'intérêt aux habitants de cette Cornouaille, qu'il aimait tant à Évan-

géliser.

Nous avons choisi à cet effet le récit du plus célèbre de nos légendaires le P Albert LeGrand de Morlaix, lequel nous avons fait suivre d'un extrait du rapport fait à Mgr par M L'abbé Du Marchallac'h sur cette l'insigne relique.

H. D



VIE DE SAINT CORENTIN

CONFESSEUR

PREMIER EVESQUE DE CORNOUAILLE

Le 12 du mois de Décembre

SAINT CORENTIN, premier Evêque de Cornouaille, en la Bretagne Armorique, nasquit au mesme Diocese, en l'an 375, treize ans avant que le Tyran Maxime passast es Gaules, et fut, dès son enfance, instruit par ses parents en la Religion Chrestienne; et ayant esté, par une grâce et protection speciale de Dieu, preservé pendant les Guerres que le Roy Conan Meriadec fit aux Garnisons Romaines, qu'il chassa entierement de Bretagne, il s'adonna tout de bon au service de Dieu; et, pour mieux y vacquer, et faire un perpé-

tuel divorce avec le monde, il se retira en une solitude, dans une forest en la Paroisse de Plou-Vodiern, au pied de la montagne de saint Cosme, où il bastit un petit Hermitage près d'une fontaine, et, tout joignant un petit Oratoire ; passant en ce lieu les nuits et les jours en Prieres et Oraisons, inconnu et retiré de toute conversation humaine, mais chery et consolé de Dieu, qui jamais n'oublie ceux qui, pour son Amour, oublient toutes choses, et fortifié de sa grace contre les attaques et tentations de ses ennemis, et comblé de ses celestes et divines caresses. Pour sa nourriture et sustentation en cette solitude, Dieu faisoit un miracle admirable et continuel : car, encore qu'il se contentast de quelques morceaux de gros pain, qu'il mendoit quelques fois es villages prochains, et quelques herbes et racines sauvages, que la terre produisoit d'elle-mesme, sans travail ny industrie humaine, Dieu luy envoya un petit poisson en sa fontaine, lequel, tous les matins, se presentoit au Saint, qui le prenoit et en coupoit une piece pour sa pitance, et le rejetoit dans l'eau, et, tout à l'instant, il se trouvoit tout entier, sans

lesion ny blesseure, et ne manquoit, tous les matins, à se presenter à S. Corentin, qui faisoit toujours de mesme.

II. En mesme temps, vivait un saint Prestre solitaire, nommé Primael ou Primel, lequel menoit une vie fort sainte dans une forest en Cornouaille : Saint Corentin l'alla visiter, pour recevoir de luy quelques salutaires instructions ; saint Primael le recueillit gracieusement, et passerent les deux Saints le reste de la journée en saints propos et colloques spirituels, et la nuit suivante en prieres et Oraisons. Le matin, saint Corentin desira dire la Messe en l'Oratoire de saint Primael, qui, luy ayant disposé tout ce qui estoit requis et necessaire, s'en alla querir de l'eau à une fontaine assez éloignée de son Hermitage : Saint Corentin l'ayant longtemps attendu, sortit de la Chappelle et vid venir le Saint vieillard tout doucement et à petits pas, tant pour sa lassitude et que la fontaine estoit loin de là, que parce qu'il estoit boiteux. Saint Corentin, le voyant tout hors d'haleine, en prit pitié, et supplia Nostre Seigneur de luy octroyer de l'eau près de son Hermitage ; puis, dit la Messe, pendant la-

quelle il reïtera son Oraison ; Dieu exauça sa prière : car au lieu mesme où il mit son baston en terre, après la Messe, il rejaillit une source d'eau, dont les deux Saints rendirent grâce à Dieu ; et, ayant séjourné quelques jours avec saint Primaël, il s'en retourna en son Hermitage à Plovodiern. Encore qu'il tachast ô-se dérober de la hantise et conversation des hommes, si ne se peut-il tellement cacher, que la reputation de sa Sainteté ne retentist par toute la Bretagne, de sorte que deux Personnages de grande Sainteté le vinrent visiter en son Hermitage : Saint Corentin les receut fort humainement ; et, pour les festoyer, leur dressa des crêpes (à la mode du pays) qu'il accomoda de quelque peu de farine qu'on luy avoit donné par aumosne és villages prochains ; mais Dieu, qui ne délaisse ceux qui ont jetté en luy toute leur esperance, pourveut miraculeusement à la nourriture de ses serviteurs : car saint Corentin, estant allé puiser de l'eau à la fontaine, la trouva pleine de belles et grosses anguilles, dont il en prit autant qu'il luy fut nécessaire pour festoier ses hostes ; lesquels se retirèrent, loüans Dieu qui, par des miracles si signalez, témoi-

gnoit la Sainteté de son serviteur saint Corentin.

III. En ce temps-là, le Roy Grallon, qui avoit succedé à Conan Meriadec, se tenoit, avec toute sa Cour, en la Ville de Kemper-Odetz, Capitale du Comté de Cornouaille. Un jour estant allé à la chasse, il donna jusques dans la forest de Nevet (qui n'est plus), en la Paroisse de Plovodiern, proche l'Hermitage de saint Corentin ; et, ayant chassé tout le jour, sur le soir, il s'égara dans la forest, et enfin se trouva près l'Hermitage du Saint, avec une partie de ses gens, ayans tous bon appetit : ils descendirent et s'adresserent au Saint Hermite, lui demanderent s'il ne les pourroit pas assister de quelques vivres ? « ouï, répondit-il, attendez-moi un petit, et je vous en vais querir. » Il s'en alla à sa fontaine, où son petit poisson se représenta à lui, duquel il en coupa une piece de dessus le dos et la donna au Maistre d'Hostel du Roy, lui disant qu'il l'apprestast pour son Maistre et les Seigneurs de sa suite ; le Maistre d'Hostel se prit à rire et se mocquer du Saint, disant que cent fois autant ne suffiroit pour le train du Roy.

Néanmoins, contraint par la nécessité, il prit ce morceau de poisson, lequel (chose étrange!) se multiplia de telle sorte, que le Roy et toute sa suite en furent suffisamment rassasiés. Le Roy, ayant veu ce grand Miracle, voulut voir le poisson duquel le Saint avoit coupé ce morceau et alla à la fontaine, où il le vid; sans aucune blesseure; dans l'eau; Mais quelque indiscret (que la Prose qui se chante le jour de la Feste du Saint, dit avoir esté de l'Evesché de León) en coupa une piece pour voir s'il deviendrait entier, dont il resta blessé, jusqu'à ce que saint Corentin y vinst, qui, de sa Benediction, le guerit; et luy commanda de se retirer de là, de peur de semblable accident : à quoi il obeït. Le Roy Grallon, ravi de ces merveilles, se prosterna aux pieds du saint Hermite et lui donna toute sa forest et une maison de plaisance qu'il avoit en ladite Paroisse de Plovodiern; puis, s'estant recommandé à ses prieres, il se retira à Kemper-Odetz. Saint Corentin convertit cette maison que le Roy lui avoit donnée en un Monastere, où, ayant amassé nombre de saints Religieux, il vivoit en grande sainteté et austerité.

IV. Le Saint, sachant combien il importoit au bien de la Republique que les enfants des Seigneurs et Gentils-Hommes fussent, de bonne heure, élevez et dressez à la vertu, prenoit le soin de les instruire; et, à cette fin, il avoit un nombre de pensionnaires en son Monastere, entre lesquels les plus signalez furent Wennolé, Tugdin et Jacut, lesquels, depuis, furent Abbez en trois celebres Monasteres. Quelque temps après, le Roy Grallon fut supplié par les Seigneurs et tout le Peuple de procurer l'erection d'un Evesché à Kemper-Odetz, pour le Comté de Cornouaille : le Roy s'y accorda, et, ayant fait toutes les dépêches requises, nomma saint Corentin à ce nouveau Evesché, et, l'ayant mandé, l'envoya à Tours vers saint Martin, Archevesque dudit lieu, pour estre par lui sacré, lui donnant pour compagnons Wennolé et Tugdin, pour estre benits Abbez de deux Monasteres qu'il vouloit édifier. Ils furent gracieusement reçus du saint Archevesque, lequel, au désir des lettres du Roy, consacra saint Corentin, mais ne voulut benir les deux autres, disant que c'estoit à faire à lui à benir les Abbez de son Diocese. Les Saints,

ayans achevé leur legation, s'en retournerent à Kemper-Odetz, où le Roy, avec toute sa Cour, les receut, et fut dressé une entrée Episcopale et solennelle à saint Corentin, qui prit possession de son Siège et celebra Pontificalement la Messe. Le Roy vint à l'Offrande et offrit à Dieu et au saint Prelat son Palais qu'il avoit dans Kemper et grand nombre de terres et possessions : Les Princes et Seigneurs de sa Cour, à son exemple, en firent de mesme, chacun selon ses moyens et facultez. Le lendemain, saint Corentin benit solennellement ses deux saints Disciples, Abbez, destinant Wennolé pour le Monastere de Land-Tevenec, que le Roy Grallon fonda quelque temps après. Ce pieux Prince, non content des dons qu'il avoit faits au saint Evesque, fonda la Cathedrale, arrenta nombre de Chanoines; et, pour laisser la Ville libre à saint Corentin, il en retira sa Cour et la transféra en la fameuse Ville d'Is.

V. Saint Corentin, considerant que cette nouvelle dignité requeroit de lui une nouvelle sollicitude, commença à bon escient, à cultiver son Diocese; il conféra les saints Ordres

à bon nombre de vertueux Personnages, lesquels il instruisoit pour les faire Recteurs de son Diocese, lequel il visita et distribua par Paroisses et Trèves, preschant partout d'une ardeur et zele admirables, non moins d'exemple que de vive voix, n'ayant relasché rien de ses austeritez ordinaires. Ayant saintement gouverné son troupeau quelques années, Dieu le voulut recompenser de ses travaux et lui envoya une maladie, qui l'affoiblit tellement, que, prévoyant l'heure tant désirée s'approcher, il fit venir tous ses Chanoines et Religieux, et, les ayant exhortez à l'amour de Dieu et perseverance en leur vocation, il receut, en leur présence ses Sacremens; puis, leur ayant donné sa benediction, il rendit son Ame beniste es mains de son Créateur, le 12 Decembre l'an 401. Son Corps lavé fut revestu de ses Ornemens Pontificaux et porté dans son Eglise Cathedrale; et son decez estant sceu par le pays circonvoisin, il se rendit une si grande affluence de Peuple à Kemper-Odetz, pour voir son saint Corps et le baiser, qu'on ne le put si-tost enterrer qu'on s'estoit proposé : Les malades y alloient et estoient gueris; les muets, sourds, boëteux, aveugles

y receurent l'usage de leurs membres ; les demoniacles y furent délivrez, et plusieurs autres miracles s'y firent en témoignage de sa sainteté. Le Roy Grallon, qui s'estoit rendu à Kemper-Odetz, quand il eut avis de sa maladie, assista, avec sa Cour, à son enterrement, qu'il fit faire avec autant de pompe et magnificence, que si c'eust esté pour lui-même, et défraya le tout : il fut enseveli dans le Chœur de sa Cathedrale, devant le grand Autel, où Dieu a fait plusieurs miracles par son intercession, aucuns desquels nous rapporterons ici, à la gloire de Dieu et de son Saint, duquel la memoire fut si douce à ses Concitoyens, qu'ils donnerent son nom à leur ville, l'appelans Kemper-Corentin, et non plus Kemper-Odetz.

VI. Une Dämoiselle, ayant reçu quelque faveur par les merites et intercessions de saint Corentin, fit vœu d'offrir quelque quantité de cire à son Eglise, et vint rendre son vœu ; comme elle s'approcha de l'Autel pour l'y presenter, le diable la tenta de le retenir : ce qu'elle fit ; mais la miserable fut punie sur le champ : car la main qu'elle avoit tirée se ferma si fort, que quelque effort qu'elle fist,

elle ne la put ouvrir : Se voyant punie de la sorte, elle s'en retourna au logis fort désolée, suppliant saint Corentin de lui impetrer l'usage de la main. Une nuit qu'elle prioit de grande ferveur, saint Corentin lui apparut, glorieux et resplendissant, et lui dit : « Ma
« fille, quand vous aurez promis quelque
« chose à Dieu, ou à ses serviteurs, ne vous
« en dédites pas, mais accomplissez-le gaie-
« ment ; allez demain à mon Eglise et priez
« devant mon tombeaux, et vous recevrez
« guérison. » Le lendemain, la femme alla prier au sepulchre du Saint, où s'estant endormie, saint Corentin lui apparut de rechef et lui dit qu'elle estoit guérie : elle, se reveillant là dessus, se trouva avoir le maniement de sa main libre, dont elle rendit graces à Dieu et à saint Corentin. Il apparut à un larron et le frappa de paralysie, dont il ne put jamais estre guéri, qu'il n'eust restitué ce qu'il avoit dérobé. Quelques méchans, estant entrez de violence dans la maison d'un honneste personnage, l'enfermerent dans un coffre, à dessein de l'y laisser mourir de faim : ce pauvre homme eut recours à Dieu par l'entremise de saint Corentin, lequel parut

en la chambre, tout éclatant et glorieux, et, du bout de sa Crosse, leva la serrure de ce coffre et délivra ce pauvre homme, qui, de ce pas, alla à son Eglise remercier Dieu et son serviteur saint Corentin. L'an de grace 1018, Alain Caignard, Comte de Cornouaille, pensa devenir aveugle, à cause d'une défluxion qui lui tomba sur les yeux ; à laquelle les medecins ne pouvoient remedier : En cette affliction, la Comtesse Judith, sa femme, fille de Judicaël, Comte de Nantes, lui conseilla de faire un vœu à saint Corentin, et promettre de donner quelques terres et heritages à son Eglise : il la crut, et ainsi, ayant fait dresser et signé les contrats des terres qu'il dispoit donner, il se fit porter à Kemper-Corentin, où il visita l'Eglise et fit sa priere, puis mit ces contrats sur l'Autel, offrant à Dieu et à saint Corentin les terres et heritages qui y estoient mentionnez, et aussitost, la défluxion se dissipa, et du depuis, n'eut plus mal aux yeux. Ce saint Corps demeura à Kemper jusques à l'an 878, que les Normands ayans pris terre en Cornouaille, les phanoines et ecclesiastiques de Kemper se retirerent à Tours. emportans le tresor de leur

Eglise, et, entre autres Reliques, le corps de saint Corentin, qu'ils mirent en l'Eglise de saint Martin ; depuis, il fut transporté à Marmoutier, où il est reveremment conservé.



DEUXIÈME PARTIE

LA RELIQUE

Nous ne pouvons mieux faire relativement à l'histoire de l'insigne Relique du vénéré Patron de la Cornouaille, que de mettre sous les yeux du lecteur, les parties saillantes du remarquable Rapport adressé à Monseigneur l'Évêque de Quimper, par M. l'abbé DU MARHALLAC'H, vicaire général, tendant à faire authentifier cette relique.

Le vénérable Chanoine s'exprime en ces termes :

MONSEIGNEUR,

A la mort du premier et du plus illustre de vos prédécesseurs, son corps fut inhumé

dans le chœur de sa cathédrale, en face du maître-autel. Il y demeura quatre cents ans, entouré de respect et d'hommages.

L'an 845, les Normands, dirigés par un traître, prirent d'assaut la ville de Nantes. Ils enfoncèrent les portes de sa cathédrale, où s'étaient réfugiés l'évêque et une partie des habitants. Tous furent massacrés; l'église fut pillée et les tombeaux profanés. Les pirates n'en voulaient point aux Saints, mais ils convoitaient les métaux précieux et les pierreries qui ornaient les reliquaires.

L'alarme fut vive dans toute l'Armorique; on s'empessa de dérober aux regards tout ce qui pouvait tenter la cupidité des envahisseurs.

Les restes de notre premier apôtre furent exhumés. Ils restèrent quelques années cachés dans le diocèse; mais les alertes devinrent plus fréquentes, et il fut résolu que l'on confierait la dépouille de saint Corentin à une contrée moins exposée aux incursions des barbares.

L'évêque de Saint-Malo, Salvador, que son nom semblait prédestiner à cette mission, fut chargé de porter à Paris les saintes reliques. Il les plaça sous la protection d'Hugues

Capet, alors comte de Paris et duc de France. Ce prince les fit déposer dans l'église Saint-Barthélemy, au centre de la Cité.

Saint Martin de Tours, neveu du roi Grallon, avait été le consécrateur de saint Corentin. Les moines de son abbaye de Marmoutiers sollicitèrent et obtinrent de devenir les dépositaires des ossements exilés. Ils en furent, pendant près de huit cents ans, les gardiens trop fidèles. *Ni les prières, ni les offres d'argent ne purent décider ces Français faux et cupides à restituer leur dépôt sacré.* (Monographie de la Cathédrale, p. 352).

Le dépôt n'avait plus toute son intégrité. Quelques parcelles avaient été données à l'abbaye Saint-Victor, près de Paris; d'autres à l'abbaye de Saint-Corentin, fondée près de Chartres, pour les Bénédictines, par Philippe-Auguste, en 1201. C'est dans cette communauté que la reine Blanche de Castille venait, loin de la cour, chercher, sous l'égide de l'apôtre Breton, le recueillement et la prière.

L'église de Tours devint la métropole du diocèse de Cornouaille.

En 1623, Mgr Le Prêtre de Lézonnet,

évêque de Quimper, fut appelé, avec ses collègues de la province, à délibérer sur les affaires ecclésiastiques.

Il visita l'abbaye de Marmoutiers, renouvela les instances qu'il avait déjà faites au grand Prieur et finit par obtenir une relique insigne du premier évêque de Cornouaille. Il la garda jusqu'à sa mort dans son manoir de Kervégan.

Elle avait à peine été déposée dans le trésor de sa cathédrale, lorsqu'en 1643 une peste affreuse désola la ville. Les épidémies, dont notre siècle a été le témoin, ne sauraient donner une idée des ravages et de l'épouvante que causa ce fléau au XVII^e siècle. En quelques jours, il enleva le tiers de la population.

Je laisse parler un contemporain, l'illustre et saint missionnaire Julien Maunoir, qui écrivait en 1672.

« Le Père Bernard, dit-il, navré des souffrances du peuple affolé, s'était agenouillé à son prie-dieu et implorait la céleste miséricorde. Une voix surnaturelle se fit entendre subitement et lui désigna saint Corentin, protecteur de son diocèse, comme

saint Ignace l'était de l'ordre qu'il avait fondé.

« Le Père Bernard éprouva une émotion vive et se serait affaissé sur le sol, s'il ne s'était cramponné à son prie-dieu. Sa surprise dissipée, il sort et rencontre l'officiel M, Kerguêlen, auquel il raconte ce qu'il venait d'entendre, Les notables de la ville furent convoqués. Ils firent vœu d'élever un monument ou serait exposé le bras de saint Corentin, s'ils étaient délivrés de la peste. Ils s'y étaient à peine engagés que le fléau s'éteignit comme un tison embrasé que l'on plongerait dans l'eau. (1).

« Quand on entre aujourd'hui dans la cathédrale, les regards sont frappés par un jubé magnifique, élevé sur de hautes colonnes de marbre. Il perpétua le souvenir de la puissance de saint Corentin et de son amour pour son peuple. »

Le 3 mai 1643, Mgr du Louet transporta solennellement le bras de saint Corentin, du trésor de l'église sur le jubé, qui s'élevait à 25 pieds de hauts, entre les deux gros piliers qui séparent la nef du chœur de la cathédrale.

A dater de cette époque, la confiance des

Cornouaillais dans leur saint patron ne connut plus de bornes. Sa relique devint le palladium de la cité. On la portait en procession dans les grandes fêtes, on l'invoquait dans toutes les calamités, et cette fidélité touchante persévéra jusqu'au jour où tous les cultes devaient disparaître devant l'apothéose de la Raison.

Pour donner une idée du respect et des hommages qui entouraient le bras de saint Corentin, nous nous bornerons à transcrire, du Décal du chapitre, le cérémonial qui était suivi dans les occasions solennelles. En 1768 et 1782 le mauvais temps ayant menacé les récoltes, le protecteur habituel fut invoqué.

Après le sermon, deux dignitaires chanoines montèrent à l'ambon, revêtus d'aubes et de tuniques et accompagnés d'un diacre et d'un sous-diacre revêtus aussi de tuniques. Ils ouvrent la porte de l'endroit où est renfermée la relique ; on nettoie la chasse, on la descend sur un brancard préparé et orné pour recevoir ce précieux dépôt : on la porte précédé de la croix, sur l'autel de saint Corentin d'en bas, en présence du chapitre du bas chœur, du clergé, des prêtres de Saint-Mathieu, des Cordeliers, des Capucins du Présidial et de l'Hôtel-de-Ville. Pendant

cette cérémonie, on chante l'hyme de saint Corentin, Pange solemnes, laquelle étant finie chacun du clergé alla baiser la relique et dire ensuite les vêpres solennellement ; à la fin des complies, on porta la relique processionnellement autour de l'église, en dedans. Les deux chanoines qui l'avaient descendue la portèrent sur leurs épaules ; quatre diacres les accompagnèrent pendant qu'elle était entourée de quatre grenadiers-fusiliers, pour empêcher la foule qui était prodigieuse, on fit trois tours, tous les corps, tant séculiers que réguliers, marchant à la procession. Les reliques de saint Renan et les autres, également que la statue d'argent de saint Corentin, précédaient la relique du bras de saint Corentin, autour de laquelle il y avait quatre flambeaux allumés.

« La procession étant finie, on déposa la relique sur une des tables de marbres du sanctuaire, du côté de l'épître et le plus digne du chœur, après qu'on eût chanté un répons de saint Corentin, on chanta l'oraison du saint et l'oraison pour le beau temps.

« Pendant huit jours, la relique resta exposée à la vénération du peuple. Tous les jours, on chanta la grand'messe canoniale-

ment, et les vêpres furent solennelles. Tous les jours, on fit la procession dans le même ordre et avec la même solennité. Tous les corps y assistèrent, et chaque chanoine, suivant l'ordre d'ancienneté, disant la grand-messe et faisant l'office du jour.

« Le dimanche suivant, 4 septembre, on fit la cloture de cette octave par une procession générale. La veille, dès midi, on annonça cette cérémonie par le son de toutes les cloches, également que le soir à sept heures, et le lendemain à midi. Ce jour donc, à l'issue des complies, on fit la procession solennelle à l'église paroissiale de Locmaria. On arriva à Locmaria dans le même ordre, et Mgr l'évêque, qui officiait à la procession, y donna la bénédiction du Saint-Sacrement. On revint ensuite à la cathédrale où, rendu, on chanta les prières ordinaires, et ensuite on remit la relique à sa place ordinaire en chantant le Pange solemnes.

Il y avait à peine un siècle que le R. P. Maunoir se réjouissait de voir le monument qui devait perpétuer le souvenir de la puissance et de l'amour de saint Corentin, lorsqu'en 1791, le district et l'évêque Expilly s'en-

tendirent pour le renverser.

Ici se termine l'histoire de la sainte relique. Pendant le siècle qui s'écoule, nos agiographes les plus autorisés ne nous donnent plus que des renseignements insignifiants.

M. l'abbé Tresvaux se contente de dire dans son édition de Dom Lobineau ; La Révolution a fait perdre ce dépôt précieux.

M. de Kerdanet; dans son édition d'Albert-le-Grand, est moins explicite encore : « Le bras de saint Corentin fut l'objet de la vénération des fidèles.

Nous avons retrouvé deux manuscrits contemporains, l'un, de 1795, s'exprime ainsi : Cesont ici les reliques de saint Corentin. dont l'authentique a été perdu. Les personnes dignes de foi nous ont rapporté qu'un envoyé des Vandales, que nous connaissons et que nous nous abstenons de nommer pour ne pas perpétuer le souvenir de sa scélératesse impie avait jeté dans le bucher ledit procès-verbal.

L'autre, de 1807, dit textuellement ; « Nous qui avons vu le bras de saint Corentin à l'entrée du chœur, et qui jetons, en frémissant, un regard rétrograde sur la malheu-

reuse époque ou il disparu nous remplissons un devoir sacré en constatant ce procès-verbal; le transport de la relique qui doit le remplacer.»

L'auteur des leçon du bréviaire diocésain termine son récit par ces mots; « *Sancti Episcopi théca . . . in chori cathedralis aditu collocata, ibidem usque ad novissiman Ecclesie persecutionem, remansit.*

En résumé, le bras a disparu et les authentiques sont brûlés.

On n'enterre pas d'un pas plus dégagé et d'un ton plus laconique une renommée de quatorze cents ans.

Disparu ! Comment ? Brûlés ! Par qui ? Non seulement la curiosité n'est pas satisfaite mais la pitié filiale se sent blessée, l'orgueil patriotique humilié.

Nous avons quelques bonnes raisons de croire que, parmi les personnes dignes de foi les unes en on dit plus qu'elles ne savaient, d'autres en savaient plus qu'elles n'ont voulu dire. La vérité semble se dérober sous des propositions contradictoires des hypothèses hasardées et des discrétions mystérieuse. Nous essaierons de la dégager de ses nuages



Fac-simile d'une ancienne image populaire représentant S^t Corentin.

UNE DÉCOUVERTE ÉNIGMATIQUE.

M. de Penfentenyo, administrateur provisoire de la cure de Saint-Corentin, ne craignit pas de tenter une entreprise devant laquelle on reculait depuis cinquante ans. Il voulut connaître tout le mobilier de sa cathédrale et pénétrer jusque dans les réduits inexplorés.

A la veille de la fête de saint Corentin, le 9 décembre 1879, les ouvriers de M. Daoulas étaient employés à remettre divers objets éparés à leurs places respectives. Leur patron accompagna M. l'administrateur provisoire dans la sacristie haute. Ils entrèrent dans la salle du chapitre et aperçurent, au fond d'une armoire une caisse grisâtre dont les moulures avaient été décorées de peintures rouges et bleues.

M. Daoulas y plongea la main à travers la poussière, il en retira une petite chasse, fermée par un couvercle, autour duquel pendaient encore les lambeaux d'un cordon de soie. Le couvercle enlevé, on découvrit l'humérus d'un bras droit, soigneusement enveloppés dans une étoffe de soie verte.

Les commentaires ne chômeront pas. Les souvenirs du bras desaint Corentin se réveillèrent. Les antiquaires racontaient son passé glorieux, quelques enthousiastes proclamèrent le retour de l'antique relique, mais rien ne constatait son identité. Leur voix éveilla peu d'échos dans la foule indécise. Les authentiques étaient brûlés

Par respect pour le fondateur de l'évêché de Cornouaille, par condescendance pour les imaginations inquiètes, Votre Grandeur n'a pas voulu les laisser flotter dans une incertitude pénible, elle m'a prié d'examiner la relique et, s'il était possible, de remonter à son origine.

Je viens, Monseigneur, vous soumettre le résultat de mes recherches. La plupart des documents sur lesquels je vais appeler votre attention m'ont été fournis par MM. Peyron, de Penfentenyo, Thomas, de Bécourt. Permettez-moi de les remercier, en votre nom du concours qu'ils ont bien voulu m'accorder.

LES AUTHENTIQUES

RENAISSENT-ILS DE LEURS CENDRES ?

PREMIER AUTHENTIQUE

En 1870, l'avant éditeur de la nouvelle édition de Ribadèneira l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, M. l'abbé Daras, vint passer quelques jours à l'évêché de Quimper, M. Evrard, alors secrétaire, lui confia de vieux manuscrits qu'il parcourut avec intérêt. L'un d'eux fixa son attention par les détails précis, par la forme respectueuse et solennelle dans laquelle il était rédigé. Il demanda et obtint sans peine l'autorisation de transcrire ce petit modèle de procès-verbal hagiographique. « Quel dommage, s'écria-t-il, que la relique ait disparu ! »

« Le mercredi, dixième mai; mil six-cent vingt-trois, les vénérables Religieux prieur et convers de l'abbaye de Marmoutiers deument congrégés et assemblés en leur chapitre,

président en iceluy vénérable frère Jacques Dhuisseau, docteur en droit canon et grand prieur de la dite abbaye, sur la demande faite par Monseigneur le Révérendissime Evêque de Cornouaille, en présence de Monseigneur le Révérendissime Evêque de Saint-Malo et d'autres personnes notables d'église, à ce qu'il plaise à la compagnie et assemblée des dits religieux luy octroyer et départir quelques parcelles ou reliques du corps de saint Corentin, autrefois évêque de la dite Église de Cornouaille, qui repose en l'église de cette dite abbaye; sur quoi recueillis les avis et communs suffrages, les dits cappitulants ont unanimement consenti et accordé l'effet de la dite demande, eu égard à celle que le révérendissime Evêque en avait faite, il y a environ quatre ans, et pour se faire ont député présentement vénérable et discret frère Louis Blanche, prieur de Saint-Martin de Laval, et François Durand, son secrétaire, pour lever les dites reliques, avec révérence deue et convenable, dont on a dressé le présent acte, en présence des dits Révérendissimes et des dits cappitulants. Fait le jour et an que dessus.

« Et plus bas ont signé: Guillaume Le Prestre, évêque de Cornouaille. — Guillaume, évêque de Saint-Malo. R. Guedien, chanoine et prévost de Blaslay. J. Odespung, chanoine de Rennes, prieur de l'isle Tristan de Douarnenez. Tho, Hary, chanoine et député du clergé de Vannes. Symon chanoine de Rennes et député du clergé du diocèse. Julien Le Texier, chanoine de Cornouaille.

« DHUISSEAU, grand prieur.

« Par commandement de mon dit sieur le grand prieur,

« DE LOYNES.

Et en conséquence du dit acte, et les Révérendissimes Evêques cy-dénommés, assistés des susdits et vénérables Religieux, prieur et convers du dit Marmoutiers, se sont transportés derrière le grand autel où repose la châsse du dit corps de saint Corentin, où, après les cérémonies, suffrages et oraisons du dit saint chantés, les religieux y commis ont ouvert la dite chasse et ont levé une parcelle qui paraît être un os de la cuisse, laquelle parcelle a été delivrée en présence des susnom-

més, entre les mains des Révérendissime père en Dieu, Guillaume Le Prestre, évêque de Cornouaille, pour en faire dire de foy, partout ou il appartiendra. A été le présent acte dressé par les dits Révérendissimes, Evêques, grand prieur, Religieux du dit Marmoutiers et plusieurs autres, qui ont signé les dits jours at an que dessus.

« Ainsi signé à la minute : Guillaume, É. de Saint-Malo. Guill; Le Prestre, É; de Cor. J. Dhuissseau, grand prieur. R. Guedien, prévost de Blaslay. Odespung, chanoine de Rennes, prieur de l'isle Tristan, vicaire général de Monseigneur l'archevêque de Tours en Bretagne; L. Blanchard. F. Durand. sous-secrétaire. Th. Hary. Symon. Guillaume Joar, chanoine de Saint-Malo.

DRUISSEAU, grand prieur.

« Par commandement de mon dit sieur le grand prieur.

« DE LOYNES. »

Le titre original est la première pièce du dossier que je remets entre les mains de Votre Grandeur. Il est écrit en caractère très nets du 17^e siècle. En outre des signatures manuelles, il porte le sceau de l'abbaye

de Marmoutiers. Ce sceau représente saint Martin, crossé et mitré, entouré de ses moines, têtes découvertes et le capuchon rabattu.

Les mots suivant sont écrits en abrégé dans l'exergue :

Sigillum fratrum, capituli et abbatis majoris monasterii Turonensis, ad causas.

Cet exergue a été déchiré par M. de Grandmaison, archiviste de Tours.

DEUXIÈME AUTHENTIQUE

Avant de se séparer, Mgr Guillaume Le Prestre de Lézonnet et Mgr Guillaume le Gouverneur dressèrent, au revers du parchemin qui leur fut délivré par Legrand prieur Dhuissseau, un acte qui ne semblait pas ajouter une grande autorité au précédent, mais nous y trouvons des détails qui ne nous seront pas inutiles.

« Nous, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, évêques de Saint-Malo et de Cornouailles, Louis Odespung, chanoine de

Rennes, prieur de l'isle-Tristan à Douarnenez grand vicaire de Mgr l'archevêque de Tours en Bretagne, Symon, chanoine de Rennes et député du dit diocèse, Thomas Hary, chanoine et député de Vannes, attestons pour plus ample foi, avoir été présent à tout ce qui est porté aux dits actes inscrits de l'autre part et les avoir signés, dont les originaux sont demeurés aux archives de l'abbaye de Marmoutiers-les-Tours; et vu en outre plus signer par J. Dhuissseau, grand prieur de la dite abbaye, R. Guedien, prévost de Blaslay et chanoine de Saint-Martin au dit Tours, L. Blanchard, prieur de Saint-Martin de Laval, Francois Durand, sous secrétaire et par commandement du dit sieur grand prieur G. de Loynes, scribe du chapitre de la dite abbaye, et scellé du sceau ordinaire, duquel les dits religieux ont accoutumé se servir dans tous les actes publics qu'ils font. Et ce pour relever le doute qu'on aurait, on pourrait avoir, de la vérité pour en reconnaître le seing et sceaux des dits religieux; attendu que l'on transporte les dits actes en lieux éloignés du dit Marmoutiers, nous avons à cet effet, outre nos seings manuels, apposé et mis les sceaux de nos armes avec le signe des sus-nommés, et

fait contresigner le présent acte par nos secrétaires. Fait à Tours, les jours et an que dessus, où nous étions assemblés pour traiter des affaires du clergé de la province de Tours.

GUILLAUME, év. de Saint-Malo.

Guillame LE PRESTRE, év. de Corn.

Th. HARY.

ODESPUNG, Symon.

« Par commandement des Révérendissimes évêques de Saint-Malo et de Cornouaille.

J. GERVAIS, sec.

LE TEXIER.

TROISIÈME AUTHENTIQUE.

Les délibérations de la province de Tours terminées, Mgr, Le Prestre de Lézonnet revint en Bretagne, fier de sa conquête; mais il ne prodigua pas son trésor.

Enfin, la cathédrale allait posséder une parcelle de ces reliques, qu'elle avait tant regrettées, qu'elle réclamait en vain depuis 700 ans! Quelle ne fut pas la déception des Cornouaillais, lorsque Mgr. Le

Prestre, au lieu de se rendre dans sa ville épiscopale, prit le chemin de Scaër et recéla le dépôt sacré dans son château de Kervégan !

Voulait-il constater son droit de propriété personnelle, ou plutôt trouvait-il que les Cornouaillais honoraient mal leur saint patron dans la personne de son représentant, en laissant tomber en ruines son palais épiscopal ? Ils furent sans doute incorrigibles de son vivant, car ce ne fut que par un acte testamentaire, rédigé la veille de sa mort, qu'il légua le bras de saint Corentin à sa Cathédrale.

Les chanoines profitèrent de cette libéralité avec un empressement qui témoigne bien de leur impatience.

Le jour même du décès de leur évêque, ils trouvèrent la relique dans une armoire et, quoique le chanoine Le Texier, présent à la délivrance du reliquaire à Tours, le reconnût parfaitement, ils crurent devoir procéder à un nouvel examen. Le papier collé sur la châsse fut déchiré à jonction du couvercle, qui fut ensuite fixé à l'aide d'un cordon. Il fut scellé des armes du défunt et du sceau du chapitre. On dressa de ces opérations le procès-verbal suivant :

« D'autant que defunt Révérend Père en Dieu, messire Guillaume Le Prestre, vivant, évêque de Cornouaille, par son testament de dernière volonté, rapporté le jour d'hier, septième de novembre mil six cent quarante, aurait déclaré avoir en son manoir de Kervégan certaine relique de saint Corentin, laquelle il ordonnait être rendue en son église et cathédrale de Cornouaille, et par le même testament, légua la somme de quinze cents livres pour aider à faire une châsse à mettre la dite relique.

« Après le décès dudit seigneur évêque, arrivé à deux heures après le minuit de ce jour, huitième des dits mois et an, après avoir été confessé, communie et reçu le sacrement de l'extrême-onction par humble et dévot religieux frère Yves Pinsart, docteur de Paris, chanoine théologal de Cornouaille, en présence dudit Pinsart, des vénérables et discrets Estienne Pollar, archidiacre de Poher et chanoine de Cornouaille, Julien Le Texier, aussi chanoine de Cornouaille, Bertrand Boullay, recteur de Plouan, messire Jean Montescot, recteur de Trémeur, messire Nicolas de Lesandenez, seigneur de Rubiez et l'un des

exécuteurs testamentaires du dit seigneur évêque, aurait été défermée et ouverte une grande armoire en laquelle aurait été trouvée la dite relique, qui est l'os d'un des bras de l'épaule au coude, enveloppée dans un taffetas vert dans une petite casse longue de bois, couverte de papier et de ficelle, et qui avait été cachetée du cachet du dit sieur Le Texier, qui était présent et assitant mon dit seigneur de Cornouaille, lorsqu'il obtint la dite relique de l'abbaye de Marmoutiers, et dit le sieur Le Texier, que le procès-verbal qui en fut fait à la dite abbaye se trouvera au manoir épiscopal de Saint-Corentin, et se sont les dits Pollart et Le Texier chargés de rendre en l'église cathédrale de Cornouaille la dite relique, qui a été mise en la dite casse reliée de la dite ficelle et cachetée du cachet du dit défunt seigneur évêque.

« Fait au manoir de Kervégan, le huitième jour de novembre mil six cent quarante.

« F.-Yves PINSART, théologal. N. DE LESANDENEZ. Bertrand BOULLAY. J. MONTESCOT. POLLART.

« LE TEXIER. »

QUATRIÈME AUTHENTIQUE

Le bras de saint Corentin, porté par les chanoines Pollart et le Texier au trésor de la cathédrale, le 8 novembre 1640, y resta jusqu'au 2 mai 1643.

Après la peste de cette époque, Mgr du Louët, qui venait de succéder à Mgr le Prestre; avant de célébrer pour la première fois la fête de la translation de la relique et de la porter sur le jubé qui venait d'être construit, voulu jouir de la vue de ces restes vénérés, La châsse fut ouverte en présence du chapitre, le nouvel évêque ajouta son cachet à ceux de ses prédécesseurs et fit dresser ce quatrième procès-verbal.

« L'an mil six cent quarante-trois, deuxième jour de mai, très illustre et révérend père en Dieu René du Louët, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évêque de Cornouailles, présent, assisté de messire Allain Pierre du Perron et autres chanoines prébendés, Germain Kerguélien, Julien Le Texier,

Georges Ferrand, Antoine du Crocq Jean-Yves Pinsart, docteur en la faculté de théologie de Paris, chanoine théologal en la dite église; auquel seigneur évêque a été présente la précieuse relique de saint Corentin, patron de l'église de ceans, extraite du trésor de la dite église, ou elle a esté déposée en attendant faire la solennité de la translation, laquelle a esté trouvée au même état qu'elle a été baillée à deffunt messire Guillaume Le Prestre, vivant évêque de Cornouaille, enclose dans un taffetas vert, dans une boîte close et cacheté du scellé du deffunt évêque, auquel elle a esté delivrée par le prieur et religieux de l'abbaye de Marmoutiers-les-Tours, le mercredi dixième mai, l'an mil six cent vingt-trois. Signé des dits Dhuissseau, grand prieur et plus bas de Loynes. Encore plus bas, dit le procès-verbal de la délivrance de la dite relique au dit deffunt seigneur évêque, signé des dits Dhuissseau et de Loynes, et scellé du grand sceau de la dite abbaye, avec un autre procès-verbal des dits seigneurs évêques de Saint-Malo et de Cornouailles et de plusieurs autres, portant attestation du

susdit procès-verbal signé: Guillaume Le Prestre, évêque de Cornouaille, Guillaume, évêque de Saint-Malo, Th. Hary Odespung, Symon, [Le Texier, par commandement des dits seigneurs, et scellé du cachet de leurs armes; et encore, un troisième procès-verbal de la dite relique, qui a été en déqôt au manoir de Kervégan, signé du frère Yves Pinsart theologal, le Texier, N. de Lésandenez, Bertrand Boullay, Montescot. La quelle relique vue a été remise au dit trésor par mon dit seigneur évêque, en la présence des dits sus-nommés, pour être le troisième jour du dit mois, qui est demain, faite la solennité de la dite translation, et de suite estre mise en évidence pour estre vénérée. De quoi nous avons dressé ce présent procès-verbal, pour valloir et servir à notre devoir, les dits jours et an que devant.

« René DU LOUET, évêque da Cornouailles. KERGUELIN. Gilles DU PERRON. LE TEXIER. Antoine DU CROcq. Georges FERRAND. F.-Yves PINSART, théologal. »

DISPARITION DE LA RELIQUE.

PREMIÈRE DISPARITION

Le jour de la fête de saint Corentin, le 12 décembre 1793, les citoyens de Quimper furent éveillés par les clairons et les tambours qui battaient le rappel.

La garnison, la garde nationale prirent les armes; les canonniers étaient à leurs pièces, mèches allumées.

Sur le Champ-de-Bataille, on faisait les apprêts d'une grande fête qui devait être présidée par la Déesse. Sa statue était élevée sur un piedestal qu'un Tyrtée, dont le génie était à la hauteur de l'emploi, avait décoré des rimes suivantes :

*Périssent les tyrans,
périssent les despotes,
Crèvent les ci-devant,
Vivent les sans-culottes*

Les troupes devaient marcher à l'assaut de la superstition et protéger le désordre.

À leur tête s'avance un homme coiffé d'un long bonnet rouge écarlate, enfoncé jusqu'aux yeux. Son menton se perd dans une vaste cravate, et entre ces deux pièces de toilette proéminent une grosse paire de moustaches, un nez rouge et deux pommettes frottées de vermillon.

Ce masque s'appelait Dagorn. Il enfonce les portes ouvertes de la cathédrale, traverse la nef et le chœur, fait sauter avec la pointe de son sabre la porte du tabernacle, monte sur l'autel, et devant une foule moins recueillie que stupéfaite, il dépose ses ordures dans les vases sacrés.

Il jette le voile du tabernacle à une des femmes du club, qui le remercie de ce bonnet pour son premier-né. » Ce fut le signal du pillage. Les statues, les stalles, les confessionnaux sont mis en pièces, les tableaux sont percés de coups de baïonnette, les tom-

beaux violés et les ornements dispersés. Toutes les richesses de l'église disparurent en un clin-d'œil.

Les débris furent transportés sur le Champ-de-Bataille, où il devaient alimenter le feu de joie qui termina la fête de saint Corentin.

Dagorn accourut, fit un nouvel appel aux sans-culottes, aux dames du club, aux filles de la rue voisine, et mena une ronde joyeuse autour de ces trophées qui flambaient.

Les personnes dignes de foi, qui crurent voir brûler les authentiques, et, dans leur charité, s'abstinrent de nommer le coupable, faisaient sans doute allusion à ce patriote du lendemain, chevalier de Saint-Louis la veille qui essaya par l'ostentation de son zèle de se faire pardonner d'honorables antécédents. Ce personnage se tenait entre les danseurs et les flammes. et rejetait scrupuleusement dans la fournaise tous les débris qu'elle laissait échapper. Ce nouveau chevalier de l'incendie n'eut pourtant pas toutes les gloires qu'on lui prête. De pieux fidèles, incorrigibles fanatiques avaient fait disparaître plus d'un ossements

et plus d'un parchemin.

La razzia de Dagorn n'avait pu s'accomplir en cachette. Il avait fallu quelques jours pour vaincre les résistances municipales. On s'attendait au jour de fête.

Vers le milieu de la rue Neuve, vivait, dans la crainte de Dieu et l'estime des hommes, un maître menuisier du nom de Sergent. Vivement affligé des nouveaux malheurs qui allaient fondre sur l'Église; il sentit son dévouement croître avec le péril. Il gagna la confiance du sous-diacre Mougeat, qui était au service des prêtres constitutionnels de la cathédrale. Tous deux, au péril de leur vie, résolurent de disputer aux sans-culottes les reliques les plus précieuses du trésor de Saint-Corentin.

Ils dérobèrent le bras du saint patron et sa petite châsse, la nappe des trois gouttes de sang, le reliquaire de saint Jean Discalceat et quelques autres. Dans la nuit du 8 au 9 décembre, chargés de pieux larcins ils traversent la rue Neuve, gravissent le sentier de Pen-ar-Stanc, et bientôt évitent tous les chemins battus. Au moindre bruit, ils se tapissent au fond des douves, ils se glissent le long des haies et, après de cruelles angoisses, ils frappent à la

porte du presbytère du Petit-Ergué.

Il était alors habité par un prêtre assermenté, Yves-Claude Vidal. Il les reçut avec bienveillance, consentit à devenir leur complice et fut pendant deux ans un receleur fidèle.

Le 29 juillet 1794, la France fut délivrée de Robespierre. Il y eut un moment de réaction : un décret ordonna de rendre les église au culte.

La veille de la fête de saint Corentin, le 11 décembre 1795, le sous-diacre et le maître menuisier se présentèrent de nouveau au presbytère du Petit-Ergué. Le curé Vidal leur rendit le bras de saint Corentin, qu'il avait gardé deux ans et deux jours.

Le lendemain, jour de la fête patronale, la sainte relique fut portée en procession autour du sanctuaire ravagé. Elle fut ensuite placée à l'entrée du chœur contre le gros pilier du côté de l'épître. Le jubé, l'autel de saint Corentin d'en-bas n'existaient plus ; la petite châsse fut déposée dans un tombeau. C'était une boîte qui avait environ 40 centimètres de long sur 30 de large et 25 de haut. Elle était grise, ornée de moulures qui avaient été peintes en rouges et bleu. Elle avait sans doute été sculptée dans

l'atelier du maître menuisier Sergent, qui en fit présent à la fabrique.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

L'histoire des deux années que nous venons de raconter étant inédite, il ne sera pas inutile de produire quelques pièces à l'appui.

Les faits, dont le souvenir est presque effacé, étaient notoriété publique au commencement de ce siècle. Le 12 décembre 1795, le retour du bras de saint Corentin dans sa cathédrale fut célébré par les prêtres constitutionnels. Après le Concordat, la conduite de MM Mougeat et Sergent fut récompensée par le clergé légitime. On fit présent au maître menuisier d'un crucifix que sa petite fille, Mlle Sergent, conserve avec un religieux et filial respect. Au pied de ce crucifix se trouve un reliquaire où l'on a réuni plusieurs parcelles des ossements que son aïeul avait sauvés.

Le sous-diacre Mougeat fut nommé sacristain de la cathédrale, et conserva ce poste jusqu'à sa mort en 1814.

La mémoire des services que l'on a rendus est moins fugitives que celle des services que l'on reçoit. La tradition transmise par le maître menuisier est toujours vivante dans sa famille. Sa belle-fille montre avec un légitime orgueil les meubles sculptés par son beau-père. Ses enfants, ses petits-enfants ont été bercés au récit de ces larcins héroïques, de ses voyages périlleux. Les détails sont connus de tous les membres de la famille, et si l'on avait quelqu'intérêt à les constater par une enquête on trouverait des témoins dont les lumières égalent l'intégrité.

On peut ajouter aux preuves testimoniales plusieurs documents écrits.

Le premier est une narration manuscrite de M. Loédon, qui fut 55 ans maire du Petit-Ergué. Sa mémoire, toujours vénérée, me dispense d'insister sur son caractère. Écrivant pour le clergé, il s'exprime en latin. La pièce originale se trouve sur le registre où le conseil de fabrique du Petit-Ergué consigne ses délibérations.

En voici la traduction :

« En 1793, des hommes qui avait juré la perte de l'État, des prêtres et du culte, ravagèrent les temples comme des fanatiques, brisèrent les statues comme des iconoclastes, profanèrent les reliques comme les Barbares du Nord.

« Les suppôts qu'ils avaient à Quimper s'efforçaient d'imiter toutes les iniquités qui se commettaient à Paris.

« C'est pourquoi M. Mougeat, sous-diacre de l'église cathédrale et gardien du trésor, pressant ce qui devait arriver, pensa qu'il devait, avant tout, soustraire aux impies les reliques des Saints. En conséquence, ils s'unirent à des hommes religieux et sages. Pendant la nuit, ils portèrent à cette église d'Ergué-Armel des boîtes et des linges contenant les reliques des Saints qui avaient honoré la Cornouailles. Le dépôt sacré fut enfermé dans une armoire de la sacristie et confié à la garde de M. Vidal, prêtre, qui remplissait alors les fonctions de recteur de la paroisse (M. Daniélou, pasteur titulaire et canonique, était détenu en prison). La translation des reliques s'est faite de nuit

(du six au cinq des ides de décembre) du 8 au 9 décembre 1793. Comme on l'avait bien prévu le jour pes ide (12 décembre 1793) l'impiété se déchaina dans l'église cathédrale; les statues sont renversées, brisées brûlées.

« Après sa mort de Robespierre, le temple est rendu au culte chrétien. Quelque temps après, le dit M. Mougeat et M. Serandour, se faisant appeler vicaire de la cathédrale, vinrent reprendre leur dépôt et le rapportèrent à Saint—Corentin. Ils ne laissèrent dans l'armoire que le reliquaire de saint Discalceat et deux autres reliquaires.

« Le soussigné a été témoin de ce fait et, à dater de ce jour, les clefs de l'armoire ne lui furent plus confiées. »

Cette pièce a été écrite et signé par M. Loëdon, maire (*rector temporalis*), le 12 mai 1802.

Il resulterait de cet écrit que, pendant le séjouu du bras de saint Corentin dans l'armoire de la sacristie, M. Loëdon était dépositaire de la clef de cette armoire. La relique fut reprise le 11 décembre 1795. Le même jour elle était rentré dans son église, comme le constate le procès-verbal que voici :

« Nous, vicaires épiscopaux du Finistère, certifions à qui il appartiendra que cette cassette renferme des reliques du bras de saint Corentin; qu'avant le 12 décembre 1793, elles étaient renfermées dans une cassette d'argent qui fut enlevée le dit jour où le vandalisme exerça ses fureurs dans cette ville en brisant et renversant les autels, en hachant les confessionnans, en déchirant les tableaux, en brûlant les statues des Saints sur le Champ-de-Bataille; que cependant nous eûmes le bonheur de sauver ces reliques; que l'authentique a été perdu; que des personnes dignes de loi nous ont rapporté qu'un envoyé des Vandales, que nous connaissons et que nous nous abstenons de nommer pour ne pas perpétuer le souvenir de sa scélératesse impie, avait jeté dans le bucher que formaient les statues le dit procès-verbal; que nonobstant l'enlèvement de l'authentique, nous sommes certains que ce sont ici les reliques du bras de saint Corentin; que les dites reliques furent transportées de nuit chez Yves-Claude Vidal, curé d'Ergué-Armel, par Dominique Mougeat, sous-diacre, et Daniel Sergent, homme honnête et digne de confiance demeurant rue Neuve; que le dit Sergent a apporté à la

sacristie de Saint-Corentin, le onze décembre dix-sept cent quatre vingt-quinze, une cassette de bois colorée de gris, moulures et sculptures rouges et bleues ; qu'elle a été bénie par Louis Marie Sérandour, vicaire épiscopal ; qu'on y a déposé les dites reliques en présence des sous-signés.

« En foi de quoi nous avons signés avec les témoins, le 11 décembre 1795 (le 20 frimaire, 4^{ème} année républicaine).

« R. J. BOURBRIA, vic ; g. J. LE GAC, vicaire. L. SÉRANDOUR, vicaire gén. DURAND, vic. J. GOASGUEN, vic. Claude VIDAL, curé d'Ergué-Armel. KERLEN. BIHAN. marchand. MOUGEAT, sous-diacre. SERGENT, menuzié. MARCHAL. Yves-Jean SCÉAU. J. L. CAVELLIER. GUINO, curé d'Elliant. »

L'original de ce procès-verbal fait partie du dossier. La lettre suivante m'a été confiée pour être mise sous vos yeux, Monseigneur ; elle doit retourner à son propriétaire, qui la garde avec un soin jaloux. Quoique le temps en ait déjà rongé quelques lambeaux, que son auteur n'ait pas pour la grammaire tout le respect possible, elle est plus glorieuse pour sa famille que bien des parchemins délivrés par la charcel-

lerie.

Lettre du maître menuisier Sergent, écrite en 1805 :

« L'an quatre vingt-treize du vandalisme et de la terreur et du règne de Robespierre indigne représentant du peuple, le plus grand scélérat qui est paru jamais au monde. Le scélérat fit renverser les église catholique de France entre autre l'église catédral de St-Corentin le jour du pardon. Tous les statues fut brullé le même jour vers les quatre heures du soir sur le chemin de bataille par une horte de scélérat et par ordre de Robespierre, le temple profané, les hotelle renvesairs, les ministres du Seigneur chassai, les cannon chargé à mitraille braqué sur le peuple. J'ai eu le bonheur de sovi les relique précieux qui étai à St-Corentin. Entre autre les relique de saint Corentin, la nappe des trois gouttes de sang, les relique de saint Renan évêque, la tête de saint Magloire (suivent quelques lignes dont les lacunes du papier ne permettent pas de saisir le sens).

« Deux ans après on acortai une église à chaq commune hé au prestre de reprendre leur fonction sur la surveillance du corré constitué. Alore nous prime possession de l'église St-Co-

rentin des nué de tous. Les vitrages brisais les hotelle renversai et tout brullai. Il n'avais restais que les quatre muraille et un tableau de l'hotelle de la victoir persai des cou de baionnette Setai une triste septacle. Je contribué de mon mieux et de mon pouvoir et de mon ministere a rétablir les hotelle pour rétablir le culte du Seigneur a prais de deux anné de barbari et de carnage pour le jour de saint Corentin jour remaquable, je portai à la fabrique deux reliqueaire; l'un pour saint Corentin et l'autre pour le miracle des trois goutte de sens. Je re mis ses dépos sacré à la cacristie en presence des vicaires à nombre de cinque et de douze notables, qui a cette efet dresser un procèverbal qui fut signé de moy, des vicaires et des notables, après qui on fit la prosesion au tour de l'église avec le dépos présieu avant la grand mese. En suite de qoy il fut posai une a chaque pile de l'hotelle, celui de saint Corentin à droite et celui des trois goutte de cens à la goche. Je sertifie sette écri comme au tems de vérité que ceux qui ouvriront la boette des reliques de saint Corentin trouveront les proseverbeau qui constat la vérité.

« DANIEL. SERGENT, maitre menuizié: »

OBJECTIONS CONTRE LA VÉRITÉ DES FAITS.

Les événements dont nous venons de retracer l'histoire seront-ils admis par tous nos lecteurs sans contestation? Malgré les documents positifs que nous venons de transcrire, nous n'osons nous flatter de cette espérance. Notre récit ne peut se concilier avec l'hypothèse fort accréditée où le bras de saint Corentin aurait disparu sans retour en 1793. Déjà quelques-uns de ceux qui ont eu connaissance de ce rapport, nous ont adressé des critiques que nous résumons dans les lignes suivantes :

Vous racontez des prodiges, vous faites appel à des souvenirs glorieux, et la thèse que vous soutenez, peut plaire à l'imagination : mais les gardiens fidèles du sanctuaire doivent se défendre de pareils entraînements et ne

pas laisser l'illusion altérer la vérité.

Vous citez vous-même des documents qui auraient du vous inspirer quelque défiance contre l'opinion qui vous a séduit.

Les lignes suivantes, extraites d'un procès-verbal de 1807, ne sont-elles pas décisives?

Nous, qui jetons un regard rétrograde sur la malheureuse époque où le bras de saint Corentin a disparu nous remplissons un devoir sacré en constatant par ce procès-verbal le transport de la relique qui doit le remplacer.

La tradition est d'accord avec l'histoire, les chroniqueurs s'expriment comme l'auteur des leçons du bréviaire : le bras de saint Corentin a disparu!

Après quatre-vingts ans connaît-on mieux les événements de la Révolution que ceux qui en furent les auteurs et les témoins? Peut-on se rendre un compte plus exact des mobiles qui faisaient agir les partis, que ceux qui ont été mêlés à leurs convulsions?

N'est-il pas de toute évidence que, dans cette polémique, le juge le plus éclairé, le seul compétent, est Mgr Dombideau de Crou-

seilles?

On sait au prix de quelles instances ce grand évêque obtint de Mgr de Tours la dernière relique que Marmoutiers avait conservé de notre saint patron. Elles comblèrent la douloureuse lacune qui affligeait l'église de Cornouaille, elle valut à son évêque toutes les sympathies de son diocèse et fut un des titres de gloire de son épiscopat. Le silence qu'il garda sur les menées des prêtres assermentés fut une éloquente condamnation de leur relique apocryphe. L'Ossiculum exposé à la vénération publique est une réfutation qui défie tous vos arguments.

RÉPONSE AUX OBJECTIONS.

Nos sceptiques nous pardonneront quelques observations.

Nous ne regrettons pas de leur avoir fourni

des armes contre nous-même. Si elles leur servaient à démontrer la vérité, nous serions des premiers à lui rendre hommage. Quand nous avons cru l'apercevoir, nous avons cessé d'être impartial entre les opinions contraires : mais nous ne sommes pas devenu infidèles. Nous devions à notre évêque les arguments de l'attaque comme ceux de la défense.

On nous oppose un document de 1807 qui constate la disparition du bras de saint Corentin. Quelques lignes plus haut nous en avons transcrit une autre bien plus rapprochée de cet événement, puisqu'il est de 1795, et qui atteste formellement son retour. En donnant la préférence au second, pourquoi néglige-t-on de réfuter celui qui précède ?

Il est vrai que pour bien apprécier les faits, il est important de tenir compte du milieu dans lequel ils s'accomplirent. Reportons-nous un instant à l'époque du Concordat ; nous y trouverons peut-être le moyen de concilier des propositions qui nous semblent aujourd'hui contradictoires.

Lorsque Bonaparte crut devoir rétablir le culte, il résolut de tenir la balance égale entre les prêtres pros crits et les prêtres constitution-

nels, et de les obliger à travailler ensemble à l'exécution de ses dessins.

Sa main de fer les étendait sur un lit de Procuste, mais aucune puissance humaine ne pouvait assoupir les ressentiments qui fermentaient au fond des cœurs.

La butte Saint-Hervé était encore tachée du sang d'Audrein, l'évêque régicide, et des fenêtres de la préfecture actuelle on avait vu couler, il y avait à peine dix ans, celui des Riou et des Raguénès.

Quelques évêques refusèrent d'accepter une alliance qui leur semblait monstrueuse. L'horreur des schismatiques les jeta dans un autre schisme.

Le bras de saint Corentin eut sa petite église.

Les anciens titres qui constataient son authenticité étaient cachés ou détruits. Pouvaient-ils être suppléés par le procès-verbal de 1795 rédigé par les prêtres assermentés ? Au bas de cet acte figurent les noms des personnages dont l'*Histoire de la persécution*, par M. l'abbé Téphany, chanoine de la cathédrale, nous a signalé les lâchetés et les apostasies.

Les prêtres fidèles, qui avaient confessé leur

foi au prix de leur sang, allaient-ils s'incliner devant une prétendue décision canonique imposée par des gens qui avaient renié l'église ?

Il fallait s'y soumettre ou répudier la relique. Les consciences étaient torturées par cet affreux dilemme.

Il y eut des répulsions invincibles. Nous n'avons plus qu'un ossement sans garantie d'authenticité, disaient les intransigeants de l'époque, nous n'avons plus de relique ! *Nous remplissons un devoir sacré en constatant le transport de l'Ossiculum qui remplacera le bras de saint Corentin.*

Saint Corentin devait bien s'attendre à quelques rancune. De son vivant, il avait desséché la main d'un voleur ; il pouvait faire descendre le feu du ciel sur les impies qui détruisaient ses autels. L'arche sainte s'était fait respecter des Philistins ; son brass'était laissé profaner par les schismatiques. Que n'avait-il été brûlé avant d'être déshonoré par l'hospitalité de Vidal et la bénédiction de Sérandour ?

Nous ne discutons pas, nous constatons. On ne raisonne pas avec les passions aveugles qui survivent à des luttes sanglantes. Pour

nous, le bras de saint Corentin n'a pas plus cessé d'être vénérable pour avoir été dix ans au pouvoir des prêtres constitutionnels, que la vraie Croix pour avoir passé quatorze ans chez les Perses et deux siècles sous les pieds d'une statue de Vénus.

Nous sommes plus à l'aise que les fidèles de 1801 pour parler du procès-verbal de 1795. Nous avons reproduit les authentiques qu'il déclare avoir été brûlés. Fut-il exempt de cet erreur, l'écrit de Sérandour n'aurait pour nous aucune autorité canonique, mais il n'en est pas moins un document curieux, qui a une valeur historique incontestable. Il n'était pas dépourvu de bonnes intentions ni même de courage. Il fut rédigé entre l'exécution d'Expilly et le décret qui ordonnait de vendre les cathédrales. Les manifestations religieuses du 12 décembre 1795 étaient un acte d'indépendance en face d'un pouvoir hostile à tous les cultes et à tous les prêtres, jureurs ou nom.

MONSEIGNEUR DOMBINEAU DE CROUSEILLES.

Mgr Dombideau a-t-il attaché tout le prix que l'on suppose à la possession de la relique que lui céda Mgr de Tours? Comblait-elle une désolante lacune? Fut-elle une des gloires de son apostolat? Écartons les hypothèses pour chercher les réalités.

Avant d'être évêque de Quimper, Mgr Dombideau avait été vicaire général de Mgr de Boisgelin, archevêque de Tours. Il avait alors pour ami et pour collègue un breton, M. Le Guernalec-Keransquer. Il était à peine installé à l'évêché de Quimper, lorsqu'il reçut de son ami la lettre suivante :

Tours, le 5 janvier 1807.

« Monseigneur,

« Ce que j'ai appris de M. Kerencuf, à

son passage par Tours, m'a causé la joie la plus sensible sans cependant m'étonner. Dès que je vous ai su choisi par la Providence pour gouverner ce diocèse, je me suis attendu à tous ces heureux succès. Il ne manque au bonheur de ma patrie que de vous conserver assez longtemps pour que vous puissiez achever le bien que vous avez si heureusement commencé.

« Je viens de recouvrer les précieuses reliques de saint Corentin, qui étaient dans l'église de Marmoutier. Elles ont été soigneusement conservées pendant la Révolution, et l'on vient de les déposer entre mes mains avec leur authentique, et bien renfermées sous les sceaux du monastère. Je ne puis en faire une meilleure destination que d'en enrichir l'église dont ce saint a été le premier évêque. J'ai l'honneur d'offrir ces précieux restes à un de ses plus dignes successeurs.

« Veuillez, Monseigneur, me marquer sur cela vos intentions, et m'indiquer la voie la plus convenable et la plus sûre pour vous faire ce cadeau.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« KERANSQUER, vicaire-général. »

Il nous semble que cette lettre modifie beau-

coup l'attitude que l'on prête à Mgr Dombideau. Il accepte, il ne sollicite pas.

Il exprima toute sa reconnaissance, fit à la relique que M. Keransquer rapportait une réception solennelle et profita très-habilement de ce présent pour calmer l'irritation des esprits tout en conservant intact le culte des reliques de saint Corentin.

Veut-on savoir comment le grand évêque célébra ce beau jour, dont les splendeurs devaient rayonner sur son épiscopat, effacer une affreuse lacune, combler de joie son diocèse ? Écoutez les flots d'éloquence qui débordent de son cœur.

Nous transcrivons dans son intégrité le mandement que publia Mgr Dombideau.

MANDEMENT

Pour la réception des Reliques de saint Corentin, Patron de notre Diocèse.

« NOS TRÈS-CHERS FRÈRES,

« Nous hâtons de nos vœux le moment où nous pourrions offrir à votre vénération les reliques de saint Corentin, patron de notre diocèse, et en particulier de notre église cathédrale.

« Nous avons pensé que l'époque de cette

mission où les vérités saintes, qui ont été annoncées avec autant de zèle que d'éloquence, ont semé dans vos cœurs de pieux sentiments et une nouvelle ferveur, vous rendraient plus dignes de sa puissante intercession auprès du Seigneur.

« En serons-nous surpris, lorsqu'après 25 ans de calamités et de crimes, l'impiété ose encore proclamer ses désolantes doctrines avec une audace qui semble déjà lui faire espérer les mêmes succès; lorsqu'elle parvient encore à égarer les esprits et à se former de nouveaux prosélytes? Comme les philosophes leurs devanciers, ils cherchent à séduire la multitude, toujours avide de changements en flattant son orgueil, en lui parlant de ses droits et de son pouvoir, sans jamais lui parler de ses devoirs; à passionner les âmes sensibles par des maximes d'humanité et de bienfaisance jusqu'au moment où ils croiront pouvoir leur présenter leurs maximes de barbarie et de proscription. Nous revenons à ce que nous avons vu. L'impiété amère de son empire précipite les événements.

« A ces causes nous ordonnons ce qui suit:

« ARTICLE PREMIER. La très sainte relique de saint Corentin, patron de notre diocèse et

en particulier de notre église cathédrale, que nous avons reçue en don de M. l'abbé de Kersansquer, sera déposée dans la chapelle de la Victoire, qui réunira à ce titre celui de chapelle de Saint-Corentin.

« ARTICLE SECOND. Toutes les années, au jour anniversaire de la réception de ces saintes reliques, il sera célébré une messe d'action de grâces pour remercier le Seigneur de toutes les bénédictions qu'il a répandues sur la mission.

« ARTICLE TROISIÈME. Le jour de la fête patronale de saint Corentin, ses reliques seront portées processionnellement dans l'intérieur de la cathédrale et exposées sur le maître-autel à la vénération des fidèles. »

Ainsi le but essentiel du mandement est de prémunir les fidèles contre les doctrines impies. La clause principale du dispositif institue une messe d'action de grâces, non pour le retour des reliques de saint Corentin, mais pour remercier des bénédictions répandues sur la mission.

Si cette harangue tombait entre les mains des sceptiques dont nous parlions tout-à-l'heure ils éprouveraient la sensation du patient qui passe d'un bain de vapeur sous une douche

d'eau froide. Ils auraient tort de s'en prendre à l'orateur et pourraient s'accuser à leur tour de la crédulité avec laquelle ils prêtaient à l'évêque un idéal, qui s'évanouit devant l'exposé des faits.

Mgr Dombideau, qui voulait apaiser la querelle à laquelle le bras de saint Corentin avait donné lieu, évite toute allusion de nature à l'envenimer, et ne dit rien de l'objet de la controverse.

Nous avons reproduit ses paroles ; interrogeons ses actes. Ils ne laisseront aucune incertitude sur ses convictions et nous procureront de nouvelles surprises.

Après avoir séjourné quelques temps à Quimperlé, l'*Ossiculum* apporté par M. Kersansquer fut transféré à la cathédrale, exposé à la vénération des fidèles, et enfermé dans le tabernacle de la chapelle des Victoires. Pendant cette cérémonie, à la place d'honneur, à l'entrée du chœur, contre le gros pilier du côté de l'épître, se trouvait en permanence, sous les yeux du public, la relique insigne du bras de saint Corentin.

Nous n'ignorons pas que cette affirmation est en contradiction formelle avec l'opinion

qui a prévalu. Aussi éprouvons-nous le besoin d'appeler à notre secours des témoignages respectables et des preuves très sérieuses.

Les voici :

Avant, pendant et après la correspondance de Mgr Dombideau et de son collègue Keransquer, le bras de saint Corentin était à sa place traditionnelle.

La lettre du brave Sergent est de l'an 1805, on y voit qu'il donna à la fabrique deux reliquaires: l'un pour le bras de saint Corentin, qui fut placé à droite de l'entrée du chœur, côté de l'épître, l'autre pour la *Nappe des trois gouttes de sang*, qui fut placée à gauche, du côté de l'évangile.

Le 16 février 1807, M. de Pouliquet, alors vicaire général, donna ordre, de la part de l'évêque, à MM. Thiberge, chanoine trésorier, et du Moulin, curé de la cathédrale, de dresser un inventaire. Il déposèrent leur rapport le lendemain 17 du mois. Nous n'avons pas les termes de cet écrit; mais nous avons de fortes présomptions pour croire qu'il ressemblait à ceux qui le suivent et se répètent les uns aux autres.

Le 26 avril 1812, le bureau de la cathé-

drale, présidé par l'évêque, nomme trois commissaires pour décrire les meubles de l'église en présence de M. Mougeat, sous-diacre.

Nous lisons art: 9, ligne 9: « A l'entrée du chœur, contre les pilliers, deux tombeaux avec des reliques: à droite la Nappe des trois gouttes de sang, à gauche le bras de saint Corentin.

Ont signé; MM. DE POULIQUET, vicaire-général. DE LESSEIGUES-LÉGERVILLE, curé. LE POYET, chanoine trésorier. ELY MOULIN.

Le 16 juillet 1814, l'évêque décide qu'il sera dressé un nouvel inventaire en présence de M. Le Saint, qui a remplacé M. Mougeat, et qui sera chargé de surveiller les objets inventoriés. Il devra les représenter à toute réquisition.

On lit; art 9, ligne 9, : « *Contre les pilliers deux tombeaux avec des reliques, à droite la Nappe des trois gouttes sang à gauche le bras de saint Corentin.*

« Ont signé: MM. DE MAUDUIT, chanoine trésorier. DE LESSEIGUES-LÉGERVILLE, curé. LE POYET, chanoine; en présence de M. LE SAINT, sacristain. »

Le 12 janvier 1818, le bureau, présidé par l'évêque, décide qu'il sera dressé un nouvel inventaire en double expédition. L'un des doubles sera remis au secrétaire, M. l'abbé Chacun, sous-diacre, responsable des objets inventoriés.

On fit à l'article 9, n° 5, de cet inventaire, dressé par M. de Mauduit : Contre les piliers deux tombeaux avec des reliques, à droite la Nappe des trois gouttes de sang, à gauche le bras de saint Corentin.

Cet inventaire dressé par M. de Mauduit, chanoine trésorier, en présence de M. Chacun prêtre secrétaire, n'a pas été signé.

Le 3 septembre 1821, le bureau, présidé par l'évêque, délègue de nouveau M. Mauduit pour dresser un inventaire en présence de M. Goardon, successeur de Chacun.

Nous lisons art. 9 n° 5 : Adossés aux piliers, deux tombeaux avec des reliques, à droite la Nappe des trois gouttes de sang, à gauche le bras de saint Corentin.

Pendant un quart de siècle, MM. les sacristains se sont-ils engagés à fournir à la première réquisition un humérus fantastique ? Les délégués de Mgr Dombideau, les vicaires

généraux, les curés les chanoines, qui les uns après les autres viennent nous redire la même litanie du bras de saint Corentin, ont vu son tombeau de leurs yeux, l'ont enregistré de leur plume, l'ont constaté de leurs signatures : Mgr Dombideau, qui les avait délégués, a donc voulu que le bras de saint Corentin, tel qu'il était au retour de son émigration, restât, pendant tout son épiscopat, exposé à la vénération des fidèles.

Si en effet Mgr Dombideau, évêque contemporain, était le seul juge compétent, devait prononcer un dernier ressort, nous pourrions nous prévaloir de ses arrêts et dire à ceux qui nous assignaient à son tribunal : *Patere legem quam ipse tuleris.*

DEUXIÈME DISPARITION DE LA RELIQUE

Allons-nous ajouter une nouvelle catastrophe à l'odyssée de ses malheurs ? Quelques pays barbare, quelque couche fangeuse de la civili-

sation nous-a-t-elle de nouveau infestés de ses sauvages? Il est vrai, le cierge qui devait brûler toujours devant N.-D. du Guéodet, s'est éteint; mais Notre-Dame ne s'est pas souvenue des antiques menaces, et l'Odet, moins vindicatif que le Tibre, n'est pas venu submerger le temple voisin.

De nombreux ouvriers, en escouades pacifiques, dirigés par des hommes que le zèle de la maison du Seigneur dévore, vont rendre à la vieille basilique ses premières splendeurs. Le chœur doit être déblayé, la sacristie refaite. A l'endroit occupé par la Nappe des trois gouttes de sang et le bras de saint Corentin, une grille doit séparer la nef du chœur. Une irrévérence même involontaire, serait un scandale qu'il importe d'éviter. MM. de Mauduit et Goardon se sont approchés respectueusement des tombeaux et leur ont donné, dans la sacristie, un refuge provisoire. Mgr Dombideau venait de mourir.

En 1825, M. Mauduit, obéissant à la règle prescrite par l'évêque défunt, dresse une fois encore, avec M. Penanrun, son dernier inventaire. au pilier du chœur, il n'y a plus de reliques. De 1825 à 1885, soixante ans vont

s'écouler, et dans cet intervalle, un seul trésorier a pris le soin de dresser deux inventaires, mais n'y inscrivit point de reliques.

M. de Mauduit nous dépeint l'état lamentable où se trouvait l'église: Les ruines y sont entassées. Deux autels, le derrière du maître-autel servent de magasin. Non-seulement la sacristie manque de meubles nécessaires, ceux qu'elle possède se détériorent, les ornements sont délabrés. On va l'élargir, en attendant qu'on la reconstruise.

Les travaux se succèdent, le provisoire se prolonge. Cependant le chapitre délibère. Il pense que la relique des trois gouttes de sang ne peut être plus longtemps soustraite à la dévotion des fidèles, et décide, dans la séance du 23 décembre 1829, qu'elle sera remplacée dans la chapelle des fonds où s'opéra le miracle. Une niche, commandée à M. Pioufle, menuisier, a permis d'exposer publiquement l'Ossiculum de saint Corentin, le bras peut encore attendre. M. de Mauduit n'est plus, M. Goardon, M. Penarun, plusieurs sacristains se sont succédés sans se transmettre leurs souvenirs.

Les fidèles ne réclament pas. Plus ou moins

atteints par l'indifférence religieuse, ils laissent tomber en désuétude leurs pieux usages. Une révolution hostile à l'église s'est accomplie. Dix ans se sont écoulés.

Nous touchons à un événement qui eut peu de retentissement dans le public, mais qui causa dans le clergé les émotions les plus vives. Mgr de Poulpiquet crut devoir substituer un bréviaire diocésain à la vieille liturgie romaine.

L'auteur, qui fut chargé de rédiger les leçons de la fête du 3 mai, mit en relief la réception de l'Ossiculum, apporté par M. Keransquer. Il raconta l'ancienne et dramatique pèlerinage du bras de saint Corentin, et comme nous l'avons déjà fait remarquer, il termina par ces mots: Sancti episcopi theca in chori cathedralis aditu collocata, ibidem usque ad novissimam ecclesie persecutionem remansit.

Il annonce l'orage, les exécuteurs approchent, le bucher s'allume et le dramaturge.. se dérobe. Il éveille l'intérêt, jette les âmes pieuses dans l'anxiété, signale l'abîme qui s'entrouvre, et se plonge.. dans le silence.

Une conclusion fatale semble s'imposer à

l'esprit du lecteur :

Le bras de saint Corentin détruit a été remplacé par une autre relique.

A Dieu ne plaise que nous accusions d'imposture un homme dont nous avons toujours honoré le caractère. Il connaissait l'existence du bras de saint Corentin; son évêque l'avait constatée lui-même à plusieurs reprises. L'écrivain ne l'a pas niée, Mgr de Poulpiquet ne l'eût pas souffert; mais le lecteur, qui n'est pas sur ses gardes, tire une conséquence prématurée de prémisses très circonspectes.

Pourquoi donc ces résistances? Soupçonnait-il M. de Mauduit d'avoir porté la relique dans son armoire, et non dans la sacristie? Craignait-il qu'on ne put la retrouver sous les décombres?

Il avait pour se taire un motif moins désintéressé. Il ne voulait compromettre ni sa personne, ni son œuvre. Il s'arrête à la date précise où la relique a reçu l'hospitalité des prêtres constitutionnels, où ils rédigent leur procès-verbal. Il tremble de soulever une question délicate.

Déjà quelque confrère lui a décoché dans son style gaulois de mordante épithètes.

L'original auquel on avait d'abord reproché tout bas de tourmenter 'son évêque, d'abuser de la faiblesse intellectuelle causée par l'âge, était maintenant accusé tout haut de faire l'apologie infime des forcenés Jansénites. Encore un pas, le Janséniste n'était plus qu'un intrus et son nom faisait le trio entre Guinoet et Sérandour.

Il eut assez de prudence pour rester le pied levé plutôt que de le poser dans le piège; mais il en avait trop pour ne pas prévoir la légende trompeuse qui allait se greffer sur son récit tronqué.

Contre son intention formelle, mais cependant par sa faute, cette légende s'est répandue avec une promptitude et une ténacité qui seraient inexplicables, si l'on ne savait que, tous les ans, tous les prêtres du diocèse ont le devoir de lire les leçons du 3 mai: Elles ont été conservées au Propre, après le retour au Bréviaire romain. Désormais le doute n'était plus possible, le bras de saint Corentin, disparu ou détruit, avait été remplacé, sur les instances de Mgr Dombideau, par l'Ossiculum apporté de Tours.

Le provisoire est le chemin de l'oubli, et

bientôt on cesse d'oublier on ignore. Il y a eu moins d'ingratitude dans les cœurs que de fragilité dans les mémoires. Mais depuis quatorze siècles, la sainte relique n'avait jamais subi d'épreuve plus humiliante et plus périlleuse.

Lorsqu'elle fuyait devant la rapacité des hommes du Nord, elle emportait l'amour de son diocèse de Connouaille; elle recevait des hommages des têtes couronnées; les sanctuaires des abbayes les plus célèbres s'ouvraient pour lui offrir un asile.

Menacée par les Vandales modernes, elle trouva des serviteurs prêts à sacrifier leur vie pour la garder aux générations à venir. Les schismatiques eux-mêmes ne lui marchandèrent ni leurs respects, ni leurs honneurs.

Mais à quelles avanies ne doit pas s'attendre un absent qui survit à son acte de décès! On reconnaît aux êtres que l'on méprise le privilège de l'existence: le néant ne peut aspirer au mépris.

Pendant que la nuit s'épaississait, un antiquaire recueillait des renseignements pour écrire une monographie de la cathédrale. Tout-

à-coup, on entendit sa voix, comme le son lointain d'une fanfare joyeuse, qui s'efforçait d'arracher les dormeurs à leur somnolence. Il se mit à vaticiner: Cherchez disait-il, cherchez dans l'église, vous trouverez le bras de saint Corentin.

M. l'archiviste vint visiter l'archiprêtre : M. Lamarque, cherchez, lui dit-il, dans les caves ou dans les combles, vous trouverez le bras de saint Corentin.

M. Le Men, répondait le curé, vous me tentez, mais il est écrit : *Ibidem usque ad novissiman ecclesie persecutionem remansit* : donc il a disparu.

Pardon, reprenait l'archiviste, il y a novissiman; dont elle avait dû revenir.

Les curés se succédèrent, mais il ne croyait pas au revenants: personne ne cherchait. Les incrédules demandaient à M. Le Men quel profond calcul lui révélait, dans les espaces inaccessibles des merveilles invisibles aux yeux des simples mortels? Traité comme l'inutile Cassandre, il gardait son secret, mais il était obstiné comme les prophètes d'Israël.

Les sourds ne voulant pas entendre, il mit sa

prophétie sous les yeux du public, et imprima en 1877, page 357 de sa monographie : La relique du bras de saint Corentin existe encore dans la cathédrale.

Les sourds devinrent aveugles, personnes ne chercha. Deux ans après, en mettant de l'ordre dans le mobilier de l'église, M. le curé de Penfentenyo découvrit le bras de saint Corentin. Le prophète triompha sans autre auxiliaire que le hasard. Quelque mois plus tard le hasard le trahit lui-même. On découvrit son Égérie, elle reposait entre deux feuillets d'un inventaire.

C'était l'original du procès-verbal de 1795 !

Telle est l'histoire de cette insigne relique, qui va être présentée à la vénération de tous; Nous ne pouvons toutefois nous résoudre à terminer cet opuscule, sans mettre sous les yeux, un ancien gwerz breton, qui se chantait au siècle dernier en l'honneur du bras de Saint Corentin; et que l'on attribue au père Julien Maunoir.

CANTIC*En Henor da vrec'h sant Caourintin*

Saludi'ran var ma daoulin
 Ho prec'h santel, e Caourintin:
 Ra vezo|scrivet em ene
 Hoc'h hano hag ho carante

O va Jesus, guir Vab Doue,
 Cant mil bennoz d'ho majeste,
 Da veza roet da Gemperis
 Eur vrec'h ker crenv en hoc'h Ilis !

O Sant Caourintin, horguir dad,
 Me ho salud a galon vad,
 Lakit ho prec'h var ma c'halon
 Ha scuillit ho pennoz varnon.

Roit, va Escop, me ho suppli,
 Eun amzer gaer d'hoc'h escopti;
 Roit d'eomp-ni oll eur blavez mad
 D'ho servicha a galon vad.

D'ho ti ez inn, Sant Caourintin,
 D'ho saludi var ma daoulin;
 D'hoc'h henori, ar Gernevis
 A ielo bep bloaz d'hoc'h ilis.

Gant ho prec'h crenv ha ne dorr ket,
 Mirit ar Pab, hon Tad caret ;
 Mirit ive hon escop mad
 En em offr d'heoc'h a galon vad.

Gantho prec'h Pastor benniget,
 Diouallit ato ho tenvet,
 Beillit var'escopti Kerne
 Ha dalc'hit-hen e gras Doue.

Diouallit an oll Gernevis
 Zo guir vugale d'an Ilis;
 En heur ar maro pa vezinn,
 Ho prec'h nernuz discouezit d'inn

Ganthi recevit maeue
 Ha cassit-hen dirac Doue,
 Cassit-hen d'am Zalver Jésus
 Dre zaouarn he vamm druezuz

CANTIQUE*En l'honneur du bras de Saint Corentin.*

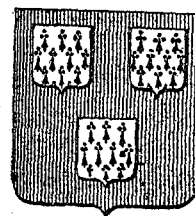
Je salue à genoux
 Votre Bras, o bienheureux saint Corentin:
 Et que soient gravé: en mon âme
 Et votre nom et votre amour

O mon Jésus, vrai fils de Dieu,
 Cent mille bénédictions à votre Majesté,
 Pour avoir donné aux habitants de Quimper
 Un bras si puissant dans leur église!

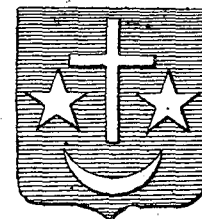
O saint Corentin, notre vrai père,
 Je vous salue de bon cœur :
 Mettez votre bras sur mon cœur,
 Et répandez sur moi votre bénédiction !
 A mon évêque, donnez, je vous en supplie,
 Du temps favorable à votre évêché
 Donnez à tous une année heureuse,
 Afin de vous servir de bon cœur.
 J'irai à votre sainte maison o Corentin,
 Pour vous saluer à genoux ;
 Et pour vous honorer, les Cornouaillais,
 Chaque année, se rendront à votre église.
 Avec votre bras puissant et que rien ne brise,
 Protégez le Pape, notre Père bien-aimé :
 Protégez aussi notre bon évêque,
 Qui se voue à vous, du fond du cœur.
 Avec votre bras, o saint Pasteur,
 Protégez toujours vos ouailles :
 Veillez sur l'évêché de Cornouaille,
 Et maintenez-le dans la grâce de Dieu.
 Protégez tous les Cornouaillais
 Qui sont les vrais enfants de l'église :
 Et quand je serai à l'heure de la mort,
 Etendez sur moi votre bras puissant.
 Recevez avec lui mon âme
 Pour la conduire en la présence de Dieu
 Conduisez-la à mon Sauveur Jésus,
 Par les soins de mère compatissante.

FIN

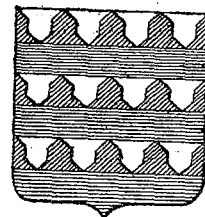
Armoiries se trouvant sur la chasse .



Mgr LE PRESTRE
Evêque de Cornouailles



Mgr GOUVERNEUR
Evêque de Saint-Malo



Mgr DU LOUET
Evêque de Cornouailles



CHAPITRE
de Quimper